

1 – Comment remplir la déclaration d'impôt en ligne ?

Premièrement

Remplissez votre déclaration comme vous le faites habituellement jusqu'à arriver sur "**Étape 3 : Revenus et Charges**" :

Étape 1
Étapes préalables

Étape 2
Renseignements personnels

Étape 3
Revenus et charges

Étape 4
Résumé et signature

Étape 5
Fin de déclaration

Déclaration principale

« Précédent

Suivant »

SELECTIONNEZ CI-DESSOUS LES RUBRIQUES QUE VOUS SOUHAITEZ FAIRE APPARAÎTRE

Les rubriques à cocher sont celles de la déclaration de revenus principale qui regroupe les déclarations n° 2042 / 2042C / 2042 RIC1 / 2042 C PRO / 2042 IOM.

Pour vous aider à trouver les cases qui vous concernent, vous pouvez utiliser le moteur de recherche :

Ex : saisissez « 7UD » ou « dons »

Rechercher

ANNEXES

Cliquez ici pour gérer vos annexes : Déclarations ANNEXES

Étape 3 : Revenus et charges

Deuxièmement

Faites défiler le contenu de la page jusqu'à afficher la rubrique "**CHARGES**"

Revenus non commerciaux professionnels

Revenus non commerciaux non professionnels

CHARGES

Charges déductibles (pensions alimentaires, épargne retraite...), charges et imputations diverses

Réductions et crédits d'impôt : dons, frais de garde d'enfants, emplois à domicile, cotisations syndicales, prestations compensatoires, etc.

Investissements locatifs (Pinel, Duflot, Scellier, Censi-Bouvard)

Travaux dans l'habitation principale : dépenses pour la transition énergétique

Investissements Outre-Mer

DIVERS

Taux moyen d'imposition des Non-résidents, retenue à la source, comptes à l'étranger, reprises de réductions ou de crédit d'impôt, etc.

Rubrique « CHARGES »

Cochez la case "**Réductions et crédits d'impôt : dons, frais de garde d'enfants, emplois à domicile, cotisations syndicales, prestations compensatoires, etc**" puis cliquez sur le bouton Suivant tout en bas de la page.

(Note : si vous cochiez habituellement d'autres cases à l'étape 3, n'oubliez pas de le faire avant de cliquer sur le bouton Suivant).

Troisièmement

Remplissez les pages suivantes comme vous le faisiez habituellement jusqu'à ce que la page "**VOS CHARGES**" s'affiche :

Étape 1
Étapes préalables

Étape 2
Renseignements personnels

Étape 3
Revenus et charges

Étape 4
Résumé et signature

Étape 5
Fin de déclaration

Déclaration principale

« Précédent

Suivant »

VOS CHARGES

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Notice

Dons versés à des organismes établis en France

- Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 1000 €)

7UD

- Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général, aux associations d'utilité publique, aux candidats aux élections

7UF

- Dons et cotisations versés aux partis politiques

7UH

Dons versés à des organismes d'intérêt général établis dans un État européen autre que la France

- Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 1000 €)

7VA

- Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général

7VC

Report de l'excédent de dons des années antérieures

2015 2016 2017 2018 2019

7XS 7XT 7XU 7XW 7XY

Cotisations syndicales des salariés et pensionnés

(sauf cotisation frais réels)

7AC

Services à la personne : emploi à domicile

- Dépenses d'emploi à domicile

Pour indiquer les nom et adresse des bénéficiaires de votre versement, cliquez

Détail

- Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA pour lesquels vous avez engagé des dépenses

7DL

- Vous avez employé directement pour la première fois un salarié à domicile

7DQ

- Vous (ou votre conjoint ou une personne à votre charge) avez la carte d'invalidité ou la carte mobilité inclusion mention « invalidité »

7DG

- Aides perçues pour l'emploi à domicile (APA, PCH, CESU préfinancé ...)

7DR

- Avance de crédit d'impôt déjà perçue

Prime de rente survie, contrats d'épargne handicap

7GZ

Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes

7CD

1^{re} personne

2^e personne

7CE

Pour indiquer les nom et adresse du centre bénéficiaire, cliquez

Détail

Rubrique « Services à la personne : emploi à domicile »

Remplissez la rubrique "**Services à la personne : emploi à domicile**" :

- o **Case 7DB** : indiquez le coût total des services à la personne que vous avez payé pour vous et votre proche (dont l'abonnement Mon Lien Visio).
- o **Bouton "Détail"** : (étape obligatoire) cliquez dessus pour ouvrir un formulaire. Vous devrez ajouter les coordonnées de chaque organisme de services à la personne, ainsi que le détail des sommes versées pour chacun.
Consultez « Etape 4 » ci-dessous pour savoir comment remplir ce formulaire
- o **Case 7DL** : (à remplir obligatoirement) indiquez le nombre d'ascendants (parents, grands-parents ou arrière-grands-parents) de plus de 65 ans bénéficiaires de l'APA pour lesquels vous avez payé des services à la personne (dont l'abonnement Mon Lien Visio).
- o **Case 7DQ** : cochez cette case uniquement si c'est la première année vous faites appel à des services à la personne.
(La première année le plafond de dépenses pris en compte par le crédit d'impôt passe de 12 000€ à 15 000€).
- o **Case 7DG** : cochez cette case uniquement si votre proche bénéficie d'une carte d'invalidité ou de mobilité inclusion avec la mention "invalidité".
(Le statut d'invalidité permet d'augmenter le plafond des dépenses prises en compte par le crédit d'impôt de 12 000€ par an à 20 000€ par an).
- o **Case 7DR** : remplissez cette case uniquement si vous avez reçu des aides financières pour payer des services à la personne. Indiquez le montant total des ces aides.
Exemples d'aides reçues destinées à financer des services à la personne : Chèques CESU préfinancés, indemnités versées par votre employeur, par la CAF, etc.

Quatrièmement

Indiquez le **nom et l'adresse de tous les organismes de services à la personne** auxquels vous avez fait appel (pour vous et/ou votre proche) ainsi que les **sommes versées** pour chacun.

Pour Mon lien Visio indiquez : « **HOMELINKS, 1 villa Pilaudo, 92600 Asnières** »

EMPLOI D'UN SALARIÉ À DOMICILE

Notice

Nom et adresse du bénéficiaire de votre versement (détail du montant versé)

HOMELINKS, 1 villa Pilaudo, 92600 Asnières (XX euros)

Annuler

Valider »

Renseigner les coordonnées des organismes de services à la personne

Cinquièmement

Cliquez ensuite sur "**Valider**" pour fermer cette fenêtre, puis sur le bouton "**Suivant**" situé tout en bas de la page. Terminez ensuite sa déclaration comme vous le faites habituellement.

2 – Quels sont les justificatifs à fournir lors de la déclaration d'impôt ?

Aucun document n'est à transmettre lorsque vous faites votre déclaration d'impôt.

En revanche, **vous devez conserver l'attestation fiscale** que nous vous avons envoyé en prévision d'un éventuel contrôle du service des impôts

BESOIN D'AIDE

Vous pouvez contacter le service des Impôts au **0809 401 401** (service gratuit + prix appel) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, hors jours fériés.